



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Concours : CAPES Interne et CAER-CAPES

Section : Langues vivantes étrangères

Option : Chinois

Session 2019

Rapport de jury présenté par :

M. Arnaud ARSLANGUL,

Président du jury

Rapport de jury rédigé par :

M. Arnaud ARSLANGUL
Maitre de conférences
des universités
Président du jury

Mme Isabelle PILLET
Inspectrice d'académie –
Inspectrice pédagogique régionale
Vice-Présidente du jury

Table des matières

1. Avant-propos	4
2. Statistiques	5
Bilan de l'admissibilité	5
Bilan de l'admission.....	6
3. Rappel des épreuves	7
4. Épreuve d'admissibilité (dossier RAEP).....	9
5. Épreuve orale sur dossier	10
6. Épreuve orale de compréhension et d'expression	13
7. Annexes : exemples de sujets (épreuve orale sur dossier)	14
Sujet numéro 2	14
Première partie : exploitation pédagogique de documents en langue étrangère (notamment audio, textuels, vidéo) soumis au candidat par le jury	14
Deuxième partie : compréhension et expression en langue étrangère.....	18
Sujet numéro 4	19
Première partie : exploitation pédagogique de documents en langue étrangère (notamment audio, textuels, vidéo) soumis au candidat par le jury	19
Deuxième partie : compréhension et expression en langue étrangère.....	22

1. Avant-propos

La session 2019 du Capes interne (secteur public) et du Concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés (CAERPC, secteur privé) section langue vivante a connu une évolution dans sa forme par rapport aux sessions précédentes. L'arrêté publié au JO du 11 août 2018¹ indique que la possibilité offerte jusqu'alors aux candidats de choisir un niveau d'enseignement, collège ou lycée, au moment de l'inscription, est supprimée. Le concours concerne donc pour chaque candidat le collège et le lycée.

Le jury s'est réjoui cette année de pouvoir tous les postes offerts aux deux concours, au Capes interne ainsi qu'au Caer.

Ce rapport de la session 2019 vient à la suite et complète les rapports des sessions antérieures. Nous insistons à nouveau sur l'attention que les candidats doivent porter aux attendus des épreuves et aux conseils qui sont donnés dans le présent rapport. Les annexes présentent deux nouveaux dossiers des épreuves orales dont la composition doit inspirer les prochains candidats, à la fois quant à la typologie des documents qui les composent, mais également quant aux possibilités qu'ils offrent d'organiser une réflexion pédagogique.

Nous insistons sur la nécessité d'une pratique régulière de la langue chinoise, (lecture, écoute d'émissions de radio ou de télévision, échanges avec des locuteurs sinophones) particulièrement au niveau du lexique, point faible de certains candidats non admis, qui ne sont pas parvenus à exprimer leurs idées ou à comprendre les documents (spécialement ceux de l'épreuve de compréhension et d'expression) faute de moyens linguistiques disponibles.

Cependant, il faut bien sûr rappeler qu'il ne suffit pas de maîtriser la langue pour être reçu. Il faut aussi se tenir informé de l'actualité du monde chinois et disposer d'une culture générale suffisante pour comprendre en profondeur les documents proposés lors de l'épreuve d'admission.

Les candidats doivent enfin convaincre le jury de leur capacité à proposer aux élèves des démarches qui leur permettront de s'impliquer dans leur apprentissage et de progresser, tout en restant à l'écoute de ces derniers.

Enfin, nous souhaitons féliciter tous les lauréats 2019 de ce concours et apporter nos encouragements à ceux qui n'y ont pas été admis, ainsi qu'aux futurs candidats. Nous remercions tous les membres du jury pour leur travail très consciencieux et efficace au cours des deux phases de la session, admissibilité et admission, ainsi que pour leurs contributions à la rédaction de ce rapport. Un grand merci également au Lycée Claude Monet de Paris qui a accueilli le concours cette année.

Isabelle Pillet
Vice-présidente

Arnaud Arslangul
Président

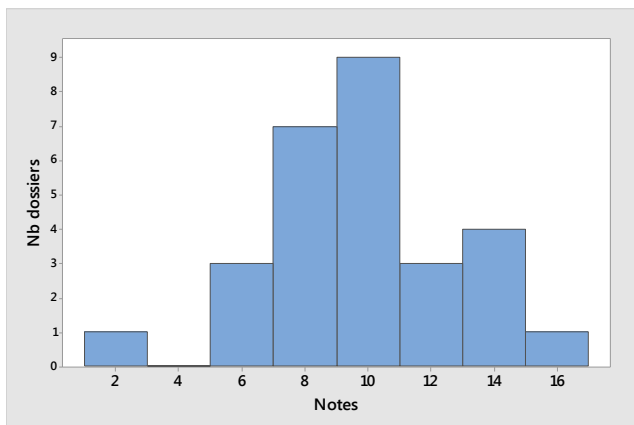
¹ https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2018/7/6/MENH1808429A/jo/article_2

2. Statistiques

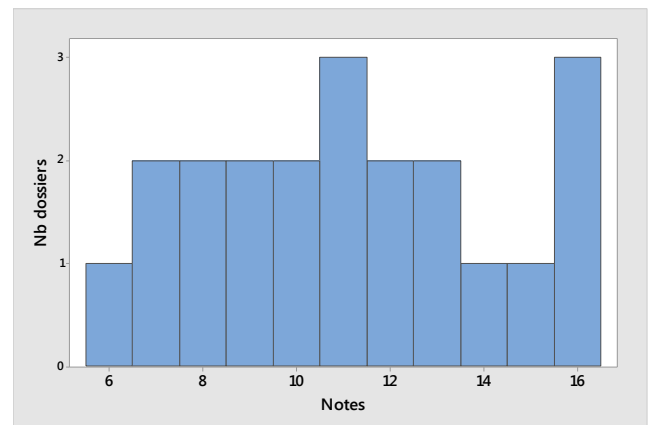
	Public	Privé	Total
Nombre de postes	5	4	9
Nombre d'inscrits	46	37	83
Nombre de dossiers RAEP évalués par le jury	29	21	50
Nombre de candidats admissibles	11	9	20
Nombre de candidats présents à l'oral	11	9	20
Nombre de candidats admis	5	4	9

Bilan de l'admissibilité

Notes /20	Public	Privé
Moyenne des candidats non éliminés	9.5	10.9
Moyenne des candidats admissibles	12.5	13.9
Note du premier admissible	15	16
Note du dernier admissible	10.5	11.5



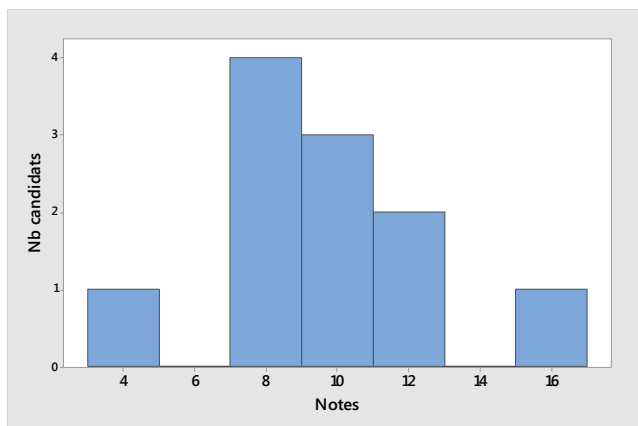
Dossiers RAEP : notes du CAPES public



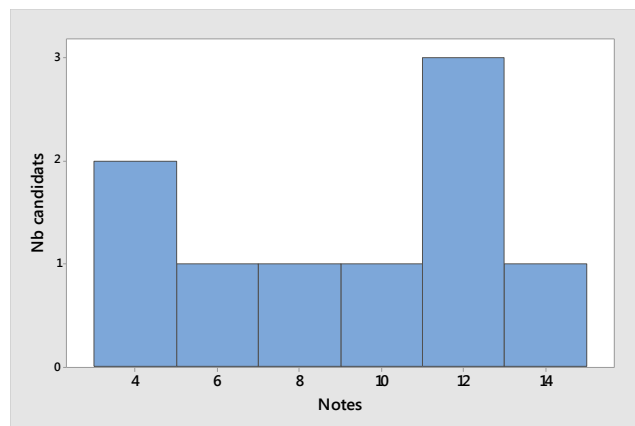
Dossiers RAEP : notes du CAER CAPES privé

Bilan de l'admission

Épreuve orale, notes /20	Public	Privé
Moyenne de l'oral	11.9	12.8
Note la plus haute	15.5	13
Note la plus basse	9.5	12

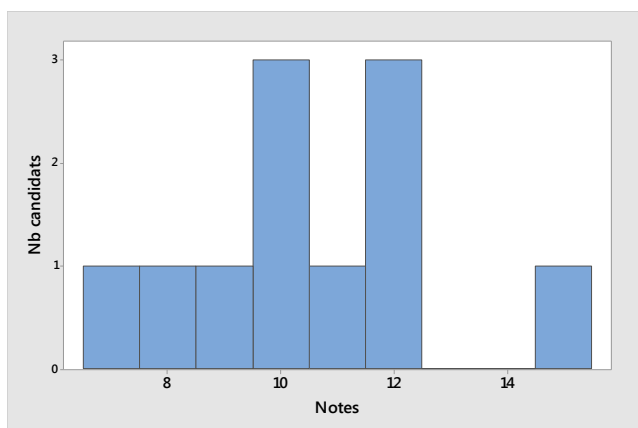


Epreuve orale d'admission : notes /20 du CAPES public

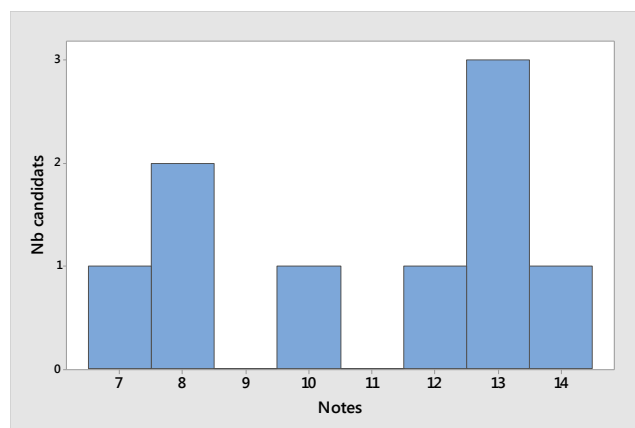


Epreuve orale d'admission : notes /20 du CAER CAPES privé

Admission (dossier + oral), notes /20	Public	Privé
Moyenne des candidats admis	12.2	13.1
Moyenne du premier admis	14.7	13.7
Moyenne du dernier admis	10.5	12.5



Moyenne d'admission : notes /20 du CAPES public



Moyenne d'admission : notes /20 du CAER CAPES privé

3. Rappel des épreuves

Ci-dessous est reproduit le descriptif des épreuves du Capes interne et du concours d'accès à l'échelle de rémunération (CAER) section langues vivantes étrangères : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, hébreu, italien, néerlandais, portugais, russe².

Épreuve d'admissibilité : épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (Raep)

Coefficient 1

Le dossier est adressé par le candidat au ministre chargé de l'Éducation dans le délai et selon les modalités fixées par l'arrêté d'ouverture du concours. Le fait de ne pas faire parvenir le dossier dans le délai et selon les modalités ainsi fixées entraîne l'élimination du candidat.

Le jury examine le dossier de Raep qu'il note de 0 à 20. Le dossier est soumis à une double correction. Il n'est pas rendu anonyme.

Le dossier de Raep comporte deux parties.

Dans une première partie (2 pages dactylographiées maximum), le candidat décrit les responsabilités qui lui ont été confiées durant les différentes étapes de son parcours professionnel, dans le domaine de l'enseignement, en formation initiale (collège, lycée, apprentissage) ou, le cas échéant, en formation continue des adultes.

Dans une seconde partie (6 pages dactylographiées maximum), le candidat développe plus particulièrement, à partir d'une analyse précise et parmi ses réalisations pédagogiques dans la discipline concernée par le concours, celle qui lui paraît la plus significative, relative à une situation d'apprentissage et à la conduite d'une classe qu'il a eue en responsabilité, étendue, le cas échéant, à la prise en compte de la diversité des élèves, ainsi qu'à l'exercice de la responsabilité éducative et à l'éthique professionnelle. Cette analyse devra mettre en évidence les apprentissages, les objectifs, les progressions ainsi que les résultats de la réalisation que le candidat aura choisie de présenter.

Le candidat indique et commente les choix didactiques et pédagogiques qu'il a effectués, relatifs à la conception et à la mise en œuvre d'une ou de plusieurs séquences d'enseignement, au niveau de classe donné, dans le cadre des programmes et référentiels nationaux, à la transmission des connaissances, aux compétences visées et aux savoir-faire prévus par ces programmes et référentiels, à la conception et à la mise en œuvre des modalités d'évaluation, en liaison, le cas échéant, avec d'autres enseignants ou avec des partenaires professionnels. Peuvent également être abordées par le candidat les problématiques rencontrées dans le cadre de son action, celles liées aux conditions du suivi individuel des élèves et à l'aide au travail personnel, à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication au service des apprentissages ainsi que sa contribution au processus d'orientation et d'insertion des jeunes.

Chacune des parties devra être dactylographiée en Arial 11, interligne simple, sur papier de format 21x29,7 et être ainsi présentée :

- dimension des marges : droite et gauche : 2,5 cm ; à partir du bord (en-tête et pied de page) : 1,25 cm
- sans retrait en début de paragraphe.

À son dossier, le candidat joint, sur support papier, un à deux exemples de documents ou travaux, réalisés dans le cadre de la situation décrite et qu'il juge utile de porter à la connaissance du jury. Ces documents doivent comporter un nombre de pages raisonnables, qui ne sauraient excéder dix pages pour l'ensemble

² Disponible à l'adresse : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98528/les-epreuves-du-capes-interne-et-du-caer-capes-section-langues-vivantes-etranangeres.html>

des deux exemples. Le jury se réserve le droit de ne pas prendre en considération les documents d'un volume supérieur.

L'authenticité des éléments dont il est fait état dans la seconde partie du dossier doit être attestée par le chef d'établissement auprès duquel le candidat exerce ou a exercé les fonctions décrites.

Les critères d'appréciation du jury porteront sur :

- la pertinence du choix de l'activité décrite,
- la maîtrise des enjeux scientifiques, didactiques et pédagogiques de l'activité décrite,
- la structuration du propos,
- la prise de recul dans l'analyse de la situation exposée,
- la justification argumentée des choix didactiques et pédagogiques opérés,
- la qualité de l'expression et la maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe.

Pendant l'épreuve d'admission, dix minutes maximum pourront être réservées lors de l'entretien, à un échange sur le dossier de Raep qui reste, à cet effet, à la disposition du jury.

Épreuve d'admission : épreuve professionnelle en deux parties

Coefficient 2

Chacune des parties entre pour moitié dans la notation.

Première partie : exploitation pédagogique de documents en langue étrangère (notamment audio, textuels, vidéo) soumis au candidat par le jury

- Durée de la préparation : 2 heures
- Durée de l'exposé : 30 minutes maximum
- Durée de l'entretien : 25 minutes maximum

Cette partie de l'épreuve comporte un exposé suivi d'un entretien. Le jury précise au candidat le niveau d'enseignement (collège ou lycée général et technologique) auquel le sujet doit être abordé. Cette partie se déroule en français, à l'exception des exercices de toute nature qui sont présentés en langue étrangère.

Deuxième partie : compréhension et expression en langue étrangère

- Durée : 30 minutes maximum

Cette partie de l'épreuve prend appui sur un document audio, textuel ou vidéo en langue étrangère ou sur un document iconographique dont le candidat prend connaissance en présence du jury. Elle consiste en un compte rendu suivi d'un entretien, les deux se déroulant en langue étrangère.

Dix minutes maximum imputables sur la durée totale des entretiens pourront être réservées à un échange sur le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle établi pour l'épreuve d'admissibilité, qui reste, à cet effet, à la disposition du jury. Cet échange se déroule en langue étrangère.

4. Épreuve d'admissibilité (dossier RAEP)

Dans la première partie du dossier, relative au parcours du candidat, le jury a apprécié la richesse de certains parcours personnels, une bonne connaissance du système éducatif, une grande implication auprès des élèves et de la communauté éducative dans son ensemble, une volonté de faire rayonner la discipline ainsi que de développer ses compétences professionnelles.

Pour la suite du dossier, le respect des normes imposées (cf. section précédente) et une bonne qualité d'expression en français sont particulièrement requis car la présentation formelle du dossier permet aux évaluateurs de se concentrer sur le fond, à savoir la connaissance de ses élèves et le contenu pédagogique, linguistique et culturel de la réalisation présentée.

Cette partie seconde du dossier ne doit pas être trop générale et fournir le contexte indispensable à sa bonne évaluation par le jury : il s'agit donc d'évoquer les prérequis, le moment dans l'année auquel se situe la situation d'enseignement, le niveau et la progression globale de la classe, les objectifs linguistiques, culturels et communicatifs définis, la progression effective d'une séance à une autre, certaines phases d'entraînement, de remédiation, sans oublier l'évaluation sans laquelle la progression des apprentissages n'est pas envisageable.

La difficulté est donc de déterminer ce qui doit être inclus dans cette présentation et d'en structurer le contenu de façon claire et argumentée afin de permettre au jury d'en suivre le déroulement, afin également de démontrer l'expérience professionnelle acquise aussi bien en termes de pratique que d'analyse réflexive.

Le choix des annexes (supports et travaux d'élèves) doit servir à éclaircir le propos tenu dans la présentation de la séquence. Les exemples de documents utilisés par l'enseignant ou travaux réalisés par les élèves doivent être pensés dans le cadre de la situation décrite et alimentés par un questionnement pédagogique. Or, dans certains dossiers très insuffisamment argumentés, ils ne permettent pas d'établir un lien structurant avec la présentation de la séquence et semblent plaqués en fin de propos. En ce qui concerne les supports liés aux apprentissages, leur optimisation en classe n'est pas toujours bien raisonnée.

L'assimilation des concepts didactiques et pédagogiques permettant une mise en œuvre efficace auprès de ses classes nécessite réflexion et recul. Or nombre de dossiers témoignent d'une compréhension superficielle de ces concepts et d'un manque global de réflexion didactique et pédagogique. Ainsi, le jury relève les manques suivants issus de divers dossiers : imprécision des termes issus des programmes de langues vivantes ou du CECRL, extraits du bulletin officiel utilisés avec maladresse, mauvaise mesure de la difficulté de tel apprentissage lexical ou grammatical, termes grammaticaux ou choix de problématiques culturelles inappropriées à l'âge de la classe, etc. Dans le même esprit, le jury constate des confusions fréquentes quant à ce que représentent pour les candidats la qualité d'un support et sa mise en œuvre, la tâche finale et l'évaluation, le thème d'une séance et un ancrage culturel faisant sens, les compétences linguistiques et les activités langagières, l'interaction orale et le jeu des questions/réponses en classe, etc.

Les dossiers reçus ont peu fait allusion aux objectifs communicatifs (savoir dire ou faire dans telle ou telle situation) ou encore à l'approche directe, pourtant essentiels en langues vivantes et nécessaires à la mise en place de l'approche actionnelle, attachant une importance trop grande aux apprentissages strictement linguistiques et culturels.

Certains dossiers ont été perçus comme trop centrés sur le candidat et non sur les élèves, et présentés hors de tout contexte de classe. Dans ces dossiers, le pronom personnel « je » est omniprésent. La diversité des élèves est trop peu prise en compte, les résultats et la progression effective au terme des activités proposées peu ou pas analysés, la séquence étant alors trop souvent considérée par les candidats comme le déroulement naturel d'un plan préconçu par l'enseignant. Or, il est attendu une analyse de la séquence mesurant les écarts entre les objectifs fixés et les résultats obtenus, et présentant les remédiations proposées. Il s'agit de mettre en lumière les enseignements tirés de telle activité ou telle évaluation, de réajuster, rectifier, dans le souci de rechercher une pratique adéquate pour les séquences à venir, en partant toujours de la réalité de la classe. Cette prise de recul à l'égard de sa propre pratique est une compétence indispensable que l'on attend d'un professeur certifié. Elle doit permettre à l'enseignant de s'adapter à une grande variété de publics et de situations d'enseignement sans jamais perdre de vue la réalité de groupes classe toujours renouvelés.

Certains dossiers évoquent peu ou mal le lien oral/écrit, le niveau attendu à l'oral, les choix des caractères à apprendre, laissant de côté toute réflexion sur la disjonction oral/écrit, indispensable en chinois.

Enfin, les évaluations des élèves sont souvent peu ou mal prises en compte dans leurs apprentissages et leur progression. Le jury attend de la part des candidats une réflexion approfondie à ce sujet.

Certains dossiers contiennent des propositions intéressantes comme par exemple, un mini-stage d'initiation destiné aux parents d'élèves et leur permettant de mieux suivre l'apprentissage du chinois de leurs enfants, ou encore l'enregistrement de documents audio à deux vitesses pour faciliter la compréhension orale des élèves.

Il est conseillé aux candidats d'établir un lien entre leur travail en classe et le référentiel des compétences professionnelles des enseignants.

L'honnêteté dans la rédaction des dossiers est essentielle, le jury a dans le cas de certains candidats été frappé par une prestation orale ne reflétant pas la qualité de la réflexion ressentie à la lecture du dossier. La rédaction du RAEP doit être l'occasion pour les candidats d'un moment de réflexion et de maturation pédagogique, d'une prise de recul et d'une interrogation vis-à-vis de ses pratiques et gestes pédagogiques du quotidien, en bref, d'une didactique et pédagogique.

De façon générale, le jury a remarqué la difficulté des candidats à rester synthétique, or la rédaction même d'un RAEP doit montrer aussi la capacité de synthèse des candidats.

Le jury conseille aux candidats de relire ou faire relire attentivement son travail, car des erreurs (parfois nombreuses) rythment certains dossiers. En outre, certains choix didactiques et pédagogiques sont trop peu argumentés.

De façon générale, le jury conseille aux candidats d'alimenter leur réflexion didactique et pédagogique auprès d'autres enseignants de langues vivantes, toujours très enrichissante, particulièrement lorsque l'on prépare le concours interne.

On pourra se référer utilement aux liens suivants :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98773/le-referentiel-de-competences-des-metiers-du-professorat-et-de-l-education.html>

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Langues_vivantes/42/6/RA16_langues_vivantes_ancrer_apprentissage_culture_568426.pdf

<https://rm.coe.int/16802fc3a8>

<https://rm.coe.int/cecr-volume-complementaire-avec-de-nouveaux-descripteurs/16807875d5>

5. Épreuve orale sur dossier

Afin de présenter la nature de cet exercice et d'expliquer les attentes du jury, nous détaillons les points forts et les points faibles relevés dans les prestations des candidats admissibles évalués lors de cette session. Nous invitons les nouveaux candidats à en effectuer une lecture attentive.

Lors de cette épreuve orale, une réelle capacité à communiquer est attendue. Il s'agit en effet d'un exposé et en aucun cas d'une lecture. Le jury est donc attentif à l'attitude du candidat, sa capacité à prendre la parole en public et à sa maîtrise du stress (bien naturel). Le candidat doit veiller à parler de façon intelligible et audible, à regarder son auditoire et non son texte, à prendre en compte ses interlocuteurs et à s'adresser à eux en veillant à ce qu'ils suivent le propos (une seule candidate a par exemple eu l'idée de montrer aux membres du jury le support dont elle parlait afin de les aider à le trouver dans les pages du dossier). Le candidat ne doit pas hésiter à respirer, se reprendre ou bien corriger son propos s'il pense s'être fourvoyé initialement ou avoir omis des éléments importants. Pour une bonne partie des candidats, le jury constate que cette qualité communicationnelle est assez négligée lors de l'exposé déroulé trop souvent sur un ton monotone. Or les épreuves orales du concours s'appuient largement sur la faculté des candidats à convaincre le jury du bien-fondé de leurs choix et de leur professionnalisme.

Les dossiers proposés sont en général constitués de différents types de document : textes, iconographies et documents audio et/ou audio-visuels. Il appartient au candidat de les utiliser dans leur intégralité ou en partie, de les laisser tels quels, de les modifier ou d'en ajouter d'autres en justifiant ses choix. Ainsi, à propos

du sujet sur l'urbanisation de la Chine, une candidate a évoqué le fait d'inclure une carte de Chine, une autre « une carte avec des flèches » pour comprendre les migrations, une autre encore a proposé de « rajouter un diagramme » évoquant le vieillissement de la population. Le choix des informations à transmettre renvoie à l'utilisation raisonnée des documents dans leur mise en œuvre en classe. Le jury a apprécié les candidats qui ont su mesurer la difficulté de certains documents.

Les différents documents doivent servir de points d'appui au candidat pour élaborer un exposé pédagogique. Il est donc nécessaire pour le candidat, une fois qu'il en a pris connaissance et qu'il les a analysés, de savoir s'en « détacher » (prendre de la distance) pour élaborer cette exploitation pédagogique.

Il est conseillé aux futurs candidats de mettre en lien les documents dès leur présentation et de bien distinguer « support » et « objet d'étude » : les documents, didactisés ou non (authentiques ou semi authentiques), sont des supports qui doivent permettre d'aborder sous différents angles l'objet d'étude, à savoir la thématique de la séquence proposée, sous la forme d'un questionnement adapté à la classe. Ainsi, c'est en interrogeant les informations que les documents délivrent leur intérêt/valeur pédagogique, et que l'on parvient à problématiser la thématique ainsi qu'à choisir le public d'élèves avec lequel les exploiter.

Certains candidats ont su identifier le thème des documents en le mettant en lien avec un des axes du nouveau programme, que ce soit « vivre ensemble », « vivre entre génération », « rapport à soi », ou avec une des quatre notions telle que « espace et échange ». Les documents des dossiers ne sont pas conçus pour un niveau de classe spécifique, ils pourraient convenir à plusieurs niveaux, seules leurs exploitations pédagogiques et leur mise en œuvre seront divergentes. Ce choix est entre les mains de l'enseignant, et donc du candidat.

La plupart des candidats ont su structurer leur exposé et prendre en compte les consignes données sur le sujet. L'introduction a néanmoins souvent été décevante, réduite à la présentation de la nature de chaque document composant le dossier, omettant la mise en lien des supports proposés, l'annonce du plan, la présentation du contexte général et des objectifs globaux.

Concernant la présentation du déroulement de la séquence, certains candidats ont choisi de détailler une séance en présentant plus rapidement les autres, d'autres de présenter succinctement chaque séance. Libre à chacun d'organiser son propos, mais il revient au candidat de montrer ce qu'il met en place pour faire progresser ses élèves tout au long de la séquence, en fonction d'objectifs clairement définis et argumentés. Le jury rappelle qu'il est essentiel de motiver tout choix didactique ou pédagogique.

Un certain nombre de candidats ont conçu leur séquence avec une logique de progression pertinente, annonçant un plan clair dès le début de l'exposé, comportant un nombre de séances bien identifiées et décrites par la suite, alors que d'autres ont montré un manque général de cohérence dans cette partie de l'épreuve orale, procurant au jury une impression de flottement et dénotant une difficulté à organiser les apprentissages des élèves : l'organisation est l'une des compétences essentielles de tout enseignant.

De façon générale, la plupart des candidats maîtrisent bien les programmes et les niveaux enseignés et ont proposé des séquences correspondant aux axes du programme. Ils se sont exprimés dans une langue d'un niveau assez correct.

Le thème choisi par le candidat doit être en accord avec les programmes et adapté au niveau de langue des élèves, à leur âge et leur préoccupation. Or cela n'a pas toujours été le cas. L'angle et la formulation utilisés sont essentiels, par exemple proposer des sujets comme « quelle est pour toi la ville idéale ? », « présente ta ville à des touristes chinois » sont des sujets bien plus parlants que d'amener une classe de seconde LV2 à « se projeter vers la retraite », ou encore dissenter (voire écouter l'enseignant dissenter) sur l'urbanisation en Chine et les problèmes socio-économiques qu'elle peut engendrer.

La séquence proposée sur la base du dossier doit être incluse dans une programmation large. Interrogée à partir du dossier relatif au vieillissement de la population, une candidate a choisi de façon pertinente de positionner sa séquence après celle sur l'« enfant unique », laissant supposer une vision plus large de son enseignement et une articulation de ses séquences sur un temps plus long.

Certains candidats ont placé l'élève au centre de leur pédagogie, et non comme récepteur passif de leur enseignement, se saisissant de la problématique de l'adaptation de l'ambition pédagogique à la capacité des élèves à assimiler puis réutiliser ainsi que celle de l'anticipation sur la réaction des élèves.

Certaines activités ont été envisagées sous un bon angle : dans la compréhension orale, les passages sélectionnés, les consignes précises données aux élèves (ex : repérer les villes entendues, les nombres, les

mots compris...), ou encore la vitesse réduite... De même, allusion a parfois été faite à des projets en commun avec d'autres matières et décrits à bon escient (par exemple les EPI).

Le jury note les manques récurrents suivants : une mauvaise évaluation du niveau de langue des élèves et de leur capacité d'apprentissage (ambition trop ou insuffisamment élevée au regard de ce qu'il est possible de faire avec le niveau de classe mentionné), une faible prise en compte du niveau effectif des élèves (répondre à la question « 这个城市大不大? » ou encore un entraînement à la décomposition « tracé dans le vide » avec une classe de seconde LV2 après cinq ans de chinois ne sauraient être pertinents) des choix linguistiques hasardeux (tant en termes de lexique, grammaire, caractères), des questions inappropriées à des élèves français de seconde (« 你不想和你的爷爷奶奶住在一起? »), des capacités langagières visées floues, des activités langagières envisagées peu claires, des propositions de tâche finale non adéquates (par exemple, demander aux élèves sans précisions de présenter un diaporama en images à la fin de la séquence).

Ont été à peine ou jamais évoqués : les prérequis, le développement de stratégies chez les élèves (pouvant par exemple s'appuyer sur les acquisitions des élèves dans les autres disciplines et leur capacité de les mettre en œuvre dans le cours de chinois ou encore stratégies d'écoute et émission d'hypothèses), le travail à la maison.

La présentation de la séquence doit évoquer l'intégralité des activités proposées à la progression des élèves ce qui inclut le travail en dehors de la classe (travail à la maison, recherche, travail à partir d'enregistrements, apprentissage de lexique, exercices, etc.). Tout comme pour les activités de classe, le travail hors de la classe doit faire l'objet d'une réflexion quant aux objectifs à atteindre et au niveau d'exigences choisis.

Le travail sur l'écrit a généralement été relégué au second plan, seuls quelques candidats ont exposé une programmation claire et ordonnée dans ce domaine, évoquant l'étude de caractères à chaque séance sans être pour autant lié au développement de la compréhension et expression écrites, qui a été peu ou mal traité.

Le jury a été frappé par des confusions conceptuelles chez de nombreux candidats : confusion entre l'expression orale et la participation en classe, l'assimilation de l'interaction orale avec les réponses aux questions posées par l'enseignant, « faire des jeux pour intéresser les élèves », passer par l'écrit pour vérifier une compréhension orale (dénotant une confusion des activités langagières), culture / ancrage culturel / compétence culturelle, les questions ouvertes ou fermées, l'expression écrite et l'apprentissage des caractères, connaissances et compétences, compréhension écrite et mise en voix d'un texte, etc. L'authenticité est pour sa part, mal comprise.

La confusion entre la tâche finale et l'évaluation est, quant à elle, plus grave et dénote une absence de réflexion sur l'approche actionnelle. La question de l'évaluation, pourtant centrale, a très souvent été réduite à l'évocation d'une tâche finale (le plus souvent assez vague et sous forme d'expression orale) avec laquelle elle se confond, sans précision sur le barème retenu, le temps imparti ou la prise en considération de l'apprentissage des caractères, d'éléments culturels, grammaticaux ou lexicaux, etc. La vérification des acquis renvoie à un début de mise en place des compétences, qui n'est pas bien perçue par la plupart des candidats.

Enfin, certains candidats, ont exposé des pratiques irrecevables, comme par exemple : privilégier une compétence spécifique par séance (un cours entier axé sur l'oral, puis un autre sur l'écrit), interroger les plus forts puis les plus faibles sur les mêmes questions en argumentant que les premiers montreraient l'exemple aux seconds, étudier un document par séance en classe sans rapport entre les séances proposées ni de progression définie, aborder les supports du dossier en classe tels quels sans tenir compte du niveau des élèves, ou encore établir une liste des élèves par leurs origines et religions.

La réflexion sur sa propre pratique professionnelle est essentielle dans l'épreuve d'un concours interne. Certains candidats se sont montrés capables de justifier, analyser, voire discuter certains aspects de leur pratique professionnelle (le plus souvent au moment de l'entretien), montrant leur réflexion pédagogique en posant les problématiques reliées non seulement au dossier mais aussi à l'environnement ou au contexte dans lequel ils enseignent telles que : corriger sans déranger la prise de parole des élèves, dynamiser le groupe, partir de ce que savent les élèves, simplifier les textes, renforcer les compétences en expression orale, comment aider les élèves à mémoriser les caractères ?, faire appel à la réflexion des élèves (« 你们看到什么? », « 这是什么? »), etc. Nombre de candidats n'ont en revanche malheureusement pas su mener

cette réflexion indispensable et formatrice. Il est conseillé à chaque futur candidat de porter une réflexion sur sa propre pratique professionnelle et de s'entraîner à l'analyser à partir de séquences déjà réalisées par exemple.

Des questions concernant des problématiques telles que : le projet d'établissement, la liberté ou la continuité pédagogique, l'autorité de l'enseignant, la laïcité, l'impartialité, les compétences générales du métier d'enseignant, le harcèlement, la lutte contre l'absentéisme, le passage et l'articulation des cycles, l'hétérogénéité des élèves, l'orientation et le parcours des élèves, l'accompagnement personnalisé, etc., ont été proposées à la réflexion des candidats. Les réponses se sont révélées de qualité inégale.

6. Épreuve orale de compréhension et d'expression

Dans cette seconde partie de l'épreuve, le choix opéré pour la langue chinoise est de proposer des documents textuels, avec pour objectif de vérifier le niveau de maîtrise de la langue chinoise en compréhension écrite et en expression orale (en continu et en interaction) du candidat. Le candidat doit rendre compte d'un document textuel inconnu, dont il prend connaissance en présence du jury, puis en proposer une analyse succincte.

Les attentes du jury se situent à trois niveaux différents. Celui de la langue : les candidats doivent faire preuve d'une bonne compréhension du chinois écrit (registres littéraire et journalistique essentiellement) ainsi que d'une bonne expression orale permettant de dégager clairement les idées maîtresses du texte proposé. Celui de la capacité à synthétiser, prendre du recul et structurer son exposé. Celui de la culture générale : le jury attend des candidats des connaissances sur la culture chinoise et la société chinoise contemporaine. Ces points d'attention requièrent de la part des candidats de développer des stratégies (temps, compréhension, analyse, expression), tout comme celles qu'il convient de développer chez les élèves.

Sauf lorsque la compréhension faisait défaut, la plupart des candidats ont su présenter la nature du document et en résumer le contenu. Malgré le très court temps de préparation imparti, certains ont réussi à aller plus loin en élaborant une ébauche de plan, en prenant en considération les éléments permettant de caractériser plus finement le document (aspect publicitaire d'un article et public visé, aspect satirique d'un texte littéraire, arrière-plan culturel, sociétal etc...), témoignant ainsi d'un regard critique et d'une capacité de synthèse. Certains candidats ont, au contraire, manifesté un important manque de recul, une faible capacité de synthèse, une culture faible, malgré un bon, voire excellent niveau de chinois.

Si le temps imparti ne permet guère de consulter à loisir le dictionnaire mis à disposition, il est possible de chercher la signification d'un ou deux mots-clés repérés comme tels dans le texte.

Un paradoxe constaté essentiellement dans les productions des candidats francophones est le décalage entre les capacités à s'exprimer de façon correcte et relativement longuement en chinois et les lacunes en compréhension fine de documents écrits. Il leur est donc conseillé de veiller constamment à améliorer leur niveau de chinois.

Le jury encourage les futurs candidats dont la langue maternelle n'est pas le chinois à une lecture intense et régulière de documents écrits de toute nature (presse, littérature du XXème et contemporaine) afin d'enrichir leur connaissance du lexique, foisonnant en chinois, mais qui seul peut nourrir et améliorer le niveau en langue. De même, l'entraînement à l'exercice lui-même est indispensable.

S'il est demandé au candidat d'être en mesure de justifier ses choix, celui-ci doit pour autant rester ouvert aux propositions du jury, qui sont le plus souvent de simples pistes de réflexions, des demandes d'approfondissement ou d'éclairage des affirmations de l'exposé. En effet, l'entretien suivant l'exposé du candidat est l'occasion pour le jury d'approfondir certaines remarques formulées par le candidat, ou bien de lui permettre de compléter sa présentation. Les candidats doivent donc être attentifs aux questions qui leur sont posées et ne pas les considérer comme des critiques, mais comme des occasions de préciser leur pensée ou de proposer de nouvelles pistes de réflexions.

Les lacunes principales observées sont les suivantes : connaissances culturelles et sociétales du monde chinois actuel insuffisantes, difficulté à quitter la paraphrase pour viser une ébauche d'analyse synthétique, peu de liens effectués avec l'évolution de la société chinoise, faible niveau de langue chinoise (certains candidats n'ont pas compris le texte, et de ce fait n'ont pas pu faire un exposé correct).

Le compte-rendu doit prendre appui sur des exemples relevés dans le texte, permettre d'en dégager les aspects saillants, différents selon qu'il s'agit d'un texte argumentatif, d'information, littéraire, polémique, voire philosophique ou moral. Au cours de sa présentation, le candidat élucide en fonction de la nature et du contenu du texte les éléments implicites, met en évidence le ton employé par l'auteur. Il s'appuie enfin sur sa culture générale et son esprit critique pour éclairer le compte rendu.

7. Annexes : exemples de sujets (épreuve orale sur dossier)

Les sujets proposés et tirés au sort lors de cette session portaient sur des sujets variés tels que le tourisme, l'urbanisation ou le vieillissement de la population. On en trouvera ci-dessous deux exemples.

Sujet numéro 2

Première partie : exploitation pédagogique de documents en langue étrangère (notamment audio, textuels, vidéo) soumis au candidat par le jury

资料一：

长寿面

生日是人生中非常重要的时刻。以前，中国人不吃生日蛋糕，而是吃一碗“长寿面”。因为面条又“长”又“瘦”，和“长寿”发音一样，所以就叫做“长寿面”，意思是希望过生日的人能够长命百岁。

中国人一般会在长寿面中加一个鸡蛋，因为鸡蛋是圆的，象征着“圆满”。也有人说，鸡蛋象征着生命。在不同的地方，做长寿面的具体方法也都一样。长寿面和普通的面条不太一样，一般比较长。吃长寿面的时候，要一口气吃掉整根面条。在把面条放进嘴里之前，不能咬断长寿面。

在两千一百多年前，在中国有一位汉武帝的皇帝，他很喜欢相术。也就是说，他相信人的相貌可以决定他们的命运。有一次，他在和他的大臣们聊天时说：“书上说，人的人中——也就是鼻子和嘴巴中间的部分——如果越长，他的寿命也就越长。”这时，有一位大臣笑了起来，说，“彭祖活了八百年，他的人中得有多长啊？”在座的大臣们都笑了。

在中文里，“脸”就是“面”的意思。因为有了这个传说，渐渐地，中国人就有了过生日吃长寿面的习惯。

当然，这只是一个有趣的传说。其实，从来没有历史学家证明，吃长寿面的传统来源于汉武帝的事情。长寿面代表着中国人对未来的美好愿望。人们希望，吃完一碗长寿面，过生日的人就可以活得更长久。

来源：Slow-Chinese.com, #69: 长寿面

资料二：

近七成受访者确认身边存在幼儿过生日攀比现象

如今，一些幼儿园出现了孩子过生日攀比的现象：第一个过生日的孩子请全班小朋友骑马，第二个小朋友的生日会就包场了话剧……攀比竞赛不断升级，有家长抱怨，小孩子过生日花销太大。

北京某国企职员张巧(化名)的儿子正在上幼儿园，“班上孩子过生日，有邀请大家吃大餐的，有包场请大家看电影的，马上轮到我儿子过生日了，不知道怎么过才好”。

民调显示，69.2%的受访者确认身边存在幼儿过生日攀比现象。48.4%的受访者表示幼儿攀比是父母主动参与的，30.1%的受访者表示是孩子要求的。

山东某公立幼儿园教师王巧红认为，出现幼儿过生日消费水平“节节高”的现象，主要是家长的虚荣心和攀比心在作祟，“即便小孩子要求，他们在物质上也没有功利的想法，家长应该引导”。

为何出现幼儿过生日互相攀比的情况？59.8%的受访者认为是家长为了满足虚荣心、彰显自己身份；58.3%的受访者认为是在“爱他给他最好的”的名义下形成的不良比较。其他还有：“被跟风”，怕自家孩子在别人面前丢面子(48.5%)；爱孩子，就应该富养，给孩子最好的(37.5%)；“不让孩子输在起跑线上”心理的溢出(23.8%)。

来源：<http://www.41lan.com/article?artId=945481046252716032>
中国青年报2017-12-27 作者：杜园春，王凤

资料三：

生日习俗



来源：“中国汉办汉语教师志愿者教学资源包- 中国文化欣赏 1”

资料四：



来源：<http://www.minsu8.com/yishizhuxing/15220.html> 2017-01-11 | 华夏民俗文化网



来源：<https://zhidao.baidu.com/question/41574553.html> 百度知道网



来源: http://www.sohu.com/a/276852987_746389 搜狐-美食
“要吃长寿面还得来成都，一碗一根面就问你服不服” 2018-11-21 11:16



来源:中国青年报 2017-12-26 <http://www.ahmctv.net/news/folder83/domestic/2017-12-26/1588.html>



来源: <http://www.41lan.com/article?artId=945481046252716032> 中国青年报2017-12-27

作者: 杜园春, 王凤

Deuxième partie : compréhension et expression en langue étrangère

年轻人为啥粉智能家居? 谁不爱更有情调的生活

2018-07-02

如今,年轻人在家居产品的选购上以大胆、有创意为潮流,尤其是这几年大火的智能家居,再也不是新闻里的概念,早已悄然融入年轻人的生活,成为不可分割的部分。从日常生活到工作休闲,都有他们的惊艳身影。7月26-28日,即将在上海尚品家居展中亮相的这几款智能产品,脱去科技理性,让生活温情有趣,这才是年轻人粉智能家居的理由呀!

第一款产品是厦门斐容家居用品有限公司的一款ON-OFF开关灯

这是一款可随意放在桌面、床边、书桌上就能使用的开关小夜灯。内置重力倾倒开关,使用时,只需要把灯倒向ON,灯即亮起;倒向OFF,灯即熄灭。还特别设置高亮与微光节能两种使用模式,不论是睡前阅读还是伴你入眠,总有最适合的亮度。

除此之外,厦门斐容家居用品有限公司的另一款产品简直是女孩子们的最爱!

这款化妆镜台灯,模拟自然光线,打造合适的化妆环境,还能变身台灯,兼具床头照明、阅读和梳妆等光线需要,只要你一旦使用,绝对离不开了,生命中怎么会有这么一个贴心又实用的东西!

Sujet numéro 4

Première partie : exploitation pédagogique de documents en langue étrangère (notamment audio, textuels, vidéo) soumis au candidat par le jury

资料一：

寻找心目中的理想城市

2018.05.31来源：简书

在中国，居住在城市的人口已经超过8亿，2050年，世界上2/3的人口将居住在城市之中。城市是人类聚集的产物。当人们不断涌入城市，这种空间实体便拥有了巨大的力量。一个城市活力是她最大的魅力。

刚来北京的小白，对找工作完全没头绪，经老乡介绍找了个房产中介的工作，三千块底薪，不多不少，刚够生活，面对北京高额的房价，在北京安家，奋斗30年都不太可能，还要考虑孩子以后上学问题。所以，是时候离开了，换个城市，从头开始。五年的工作经验，找到工作不是问题，可是，去哪里呢？他开始犹豫了.....

其实二线城市生活挺好的，子沫说道。

子沫在苏州，虽然她是单身，但是日子过的挺有意义，平时基本不加班，工作完回家，买个菜散个步，炒个饭洗个碗，啃点水果追个剧，洗澡睡觉。有时候约个朋友聚个会，周末在外出野个餐，生活很安逸。这里没有一线城市买房的压力，薪资不算高，但是也不低，完全够自己的生活。

或许没有生活的压力，人会变得懒惰，但是至少心态会变好，人活一辈子，开心快乐最重要。子沫最喜欢逛商场，身处二线城市，商场数量竟然不比一线城市少，作为女人，知足了。“人生是自己的选择，没有对错”，子沫说道。

城市内多元包容的生活体验和社交空间与城市创新之间的重要相关性。虽然它已经逐步在中国的城市治理理念中普及开来，但城市的管理者还是会下意识地只对创新活力有所期待，却疏于对细碎繁琐的城市多样性管理投入足够的关注。这也是城市管理中最需巧思的部分，稍有越界就会适得其反。什么样的城市才更适合你的生活呢？其实，人各有志，适合自己才是最好的。

来源：<https://www.jianshu.com/p/55e9ba48b82f>

资料二：

到大城市去，做个“城里人”

2017.02.07 来源：简书

近30年的中国城镇化率从1978年的18%提升到2011年的51%，涌进城市的人口增加了4亿。

伴随着城市化进程的加快，外地人、蚁族、北漂、上漂、深漂……这些词如雨后春笋般冒出头来，奔往大都市的人们，满怀希望，却也满心苦涩。高昂的城市生活成本无时无刻不在压迫着这些一线城市的异乡人们。异乡人，不仅意味着他们远离家乡，还意味着他们以及他们的孩子，在求学、就业、生育、社保、买房、购车等方面都无法享有与本地人相同的待遇。

于是，这些来到大城市的年轻劳动力，有一部分成为“蚁族”，工作在格子间、蜗居在隔断间。有一部分成为“新白领”，还有一部分成为“打工青年”，日复一日、年复一年停留在仁宝、广达、富士康的厂房之中，看不见明天，摸不见未来。

为了活在城市，高压低薪式岗位几乎被外地人承包——销售岗，服务业，代工工人，IT码农……

专栏作家许知远在《外省青年》中写道：“对这一代来说，我们都是‘外省青年’，我们的家乡是北京的外省，我们永远摘不掉‘外省青年’的帽子。”即使真在北上广买到房子，每当医疗保险、购车买房、上学时，突然发现自己没有户口，要去办居住证，这时才猛然惊醒——原来我一直漂在这个城市。

来源：<https://www.jianshu.com/p/2548a4fb31f2>

资料三：

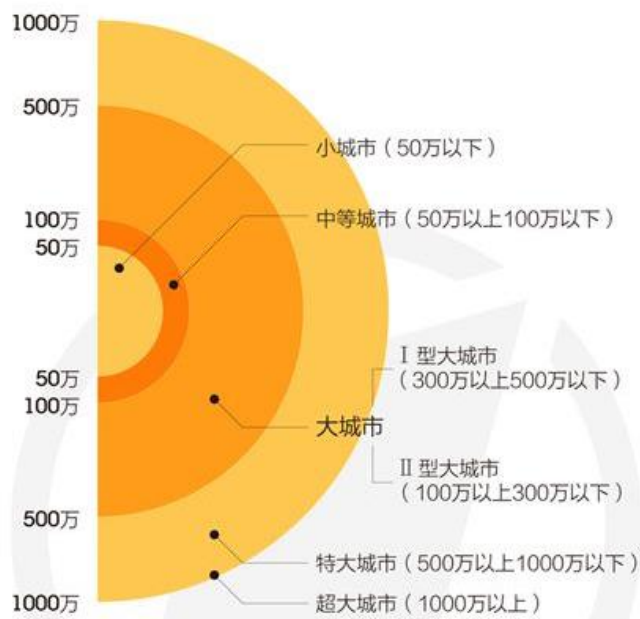


重庆市

来源: <https://www.yicai.com/news/5432902.html>

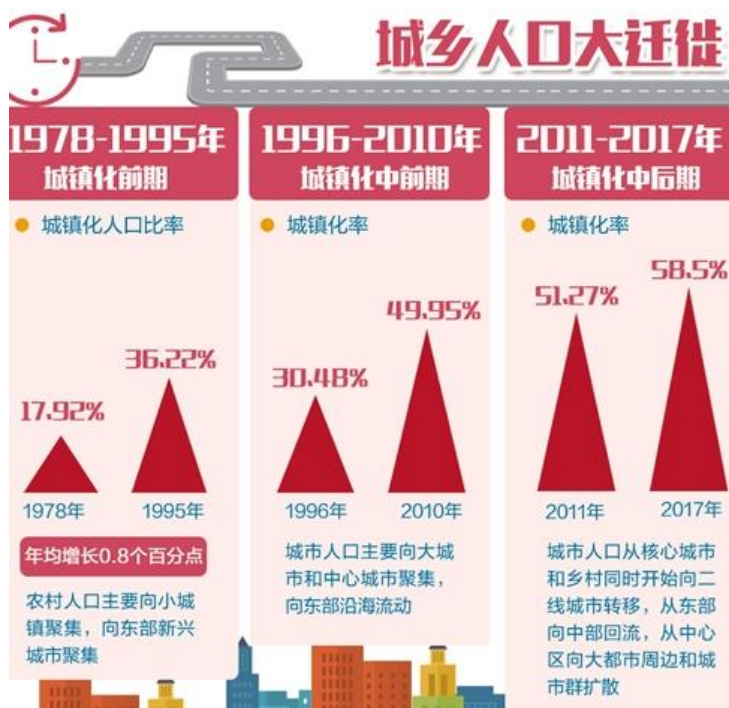
资料四:

我国城市规模划分 (城区常住人口)



来源: <https://www.yicai.com/news/5432902.html>

资料五:



来源: <http://city.sina.com.cn/focus/t/2018-07-09/detail-ihezpzwt91>

资料六:

深圳是由外地人支撑起来的



来源: <https://v.qq.com/x/page/z0761zgkbyp.html>

Deuxième partie : compréhension et expression en langue étrangère

热情难以消化

那天快下班了，来了位作者，他有本书我给他写了评论。我也不认识他。我们这些搞评论的，写写书评本来也是工作嘛。我这样对他说。他千谢万谢，说要给我润笔费，说要请我到他们市去讲学，说死说活我全都拒绝了。最后说请我吃饭，推不掉，我就和他进了饭馆。

这人那张嘴呀，真能说！只是一边说，唾沫星子也如雨点子一样，乱溅！我开初没有发现他有如此丰富的降雨量。上了菜，摆了汤，我才发现在凉菜、热菜和汤菜上，不断地有唾沫星子如雾如雨，润物细无声地覆盖了一层。我说：“咱们吃饭吧，吃了再聊。”他说：“吃是小事，就是想和你聊！边吃边聊，东西不好，好的是能面对面的说说心里话。”听他这一说，我能把他咋办？

他见我光听他说，不动筷子。就催我：“吃呀吃呀！这菜味道还行，自从我得了肝炎住院以后，我就没有下过饭馆了。出院后，这是头一回。”这人怎么有肝炎？有肝炎他还请人吃饭呀！我心里发毛。他笑着说：“医生说了，让我忌酒，让我少吃油晕。医生的话当然要听，但是为报答你的知遇之恩，我舍命陪君子！吃菜！吃菜！”他把筷子放到嘴里，抿了一下，舔干净了，夹起一片海参就放到我的碗里。我忙说：“谢谢，谢谢，我最近转胺酶高，不能多吃油。”他说：“没事！没事！医生说了，我得过肝炎了，不会再得了。你转胺酶高，要去看一下医生，别成了肝炎了。当然，就是肝炎了，我也不怕你传染，谁叫我们是哥们儿呢？”你看，我倒成了个肝炎病人了，这是怎么回事呀！

他一边说，一边吃，一边笑，热情万分。我才发现热情这玩意有时竟然是最难以消化的东西！

叶延滨<http://www.chinawriter.com.cn>